

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-GERVAIS

Séance du mardi 25 octobre 2016 à 19h30

Etaient présents les 10 conseillers municipaux suivants :

Mesdames Monique FAURE, Samia MOUHOUBI-REY, Audrey ABDELAOUI, Anne-Marie CHARLES, Claire MOURABY;

Messieurs Pierre MORAND, Didier CHÉNEAU, Marc GIRAUD, Philippe RODRIGEZ, Claude WIART,

Etaient absents et excusés: Nicolas BARBE, Régis BIRON, Cécile JANNON, Caroline JULLIEN, Olivier LE BRIZ

1 / Délibération pour le dossier de marché public de Maîtrise d'Oeuvre concernant les travaux de réhabilitation du bâtiment « Triouleyre » en gîte de groupe

Madame le Maire rappelle à l'assemblée le projet de création d'un gîte dans le bâtiment « Triouleyre » situé au cœur du village.

Une enveloppe financière a été estimée à 500 000€ HT de travaux.

Il s'agit d'un marché public à procédure adaptée en deux tranches :

- Une tranche ferme qui portera sur les études : réalisation de l'Avant-Projet Sommaire et l'Avant-Projet Définitif
- Une tranche conditionnelle dite d'exécution des travaux

C'est un MAPA restreint avec négociation.

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

- Autorise Mme le Maire à lancer la consultation de ce marché public pour maîtrise d'œuvre
- Autorise le Maire à faire les démarches nécessaires et à signer tous les documents relatifs à ce marché.

Madame la Maire informe que les recherches de financement sont en cours : la subvention du CD38 n'est pas encore définie mais elle devrait se situer entre 50 et 60%.

Un dossier auprès de la Région CCDRA devrait compléter à hauteur de 80% de subvention

Le dossier DETR serait alors abandonné pour ce projet.

Aussi, en tant que village étape, la commune pourrait prétendre à diverses aides sur les petits équipements. Proposition est faite d'installer le wc public à proximité.

2/ PLUI : Plan Local Intercommunal

Pierre MORAND fait le compte rendu de la réunion qui a eu lieu le mardi 11/10 au diapason, le document concernant l'enquête sur le territoire est distribué.

Courrier du préfet reçu le 16/08/2016 : « Transfert automatique de la compétence plan local d'urbanisme, de documents d'urbanisme en tenant lieu ou de carte communale aux communautés de communes et communautés d'agglomération. »

Les délibérations des communes qui s'opposent à ce transfert doivent être adoptées entre le 26/12/2016 et le 26/03/2016.

A l'unanimité des membres présents, le transfert est approuvé.

3/ Délibération régie de recette pour les locations de salles

Après observation faite par M. le percepteur de Vinay, il convient d'instaurer une régie de recettes concernant les règlements lors des locations de salle ou prêt de mobiliers. Délibération est prise pour instituer cette régie.

4/ Point sur les subventions (cf. tableau des subventions distribué)

Mme le Maire rappelle les dossiers en cours :

- Grosses réparations des Voies Communales (programme triennal 2016-2018)
- Gîte de groupe dans bâtiment Triouleyre
- Dossier pmr : travaux d'accessibilité des bât. Communaux
- Chapelle d'Armieu
- La Cure : Mme le Maire informe l'assemblée que la Cure est classée au Département en tant que « Patrimoine à caractère remarquable ». Nécessité d'avoir l'avis d'un architecte spécialisé dans le patrimoine.
- Lavoir : solliciter également l'avis de l'architecte spécialisé, pourrait prétendre à une subvention

5/ Bâtiment Gendarmerie

État des lieux et récupération des clés le 08/11/2016 : réflexion sur le devenir du bâtiment

QUESTIONS DIVERSES :

- Jardin de la commune rue du regonfle : voir pour échange
- Projet de la fédération de pêche : aménagement des berges de l'Isère, sentier thématique, mise à l'eau ... La zone de vidange doit être mise en place par la Commune
- Commerce de Mme Pascale : recherche à vendre son fond et sa licence tabac mais pas les murs
- Projet zone AUd : M.Konieczny modifie son projet
- Proposition de donation de terrain de la part de la famille Roux : parcelle de bois située le long de la route des Travers (2700m2 environ), cadastrée B 78 : Le Conseil accepte à l'unanimité